

Une procession à Gorée en 1892

par Cyr Descamps et Xavier Ricou

Le Père Constant De Deken (ce patronyme flamand se traduit par Le Doyen) est un missionnaire belge (1852-1896) envoyé par le roi Léopold II pour explorer et évangéliser d'abord en Chine et au Tibet, puis au Congo (1892-1894) où il accompagne Stanley. À son retour d'Afrique, il publie un recueil de souvenirs dans les *Annales de Scheut* (sa congrégation). Après sa mort, l'ouvrage fait l'objet d'une nouvelle publication, celle que nous avons consultée :

Deux ans au Congo, par le Père Constant de Deken. Clément Thibaut, imprimeur-éditeur, 18 place de Meir, Anvers. 1902, 344 pages.

Le chapitre II comporte le récit d'*Une procession dans l'îlot de Gorée* (p. 22-25) que nous reproduisons intégralement. Le missionnaire, qui n'a passé que quelques heures sur l'île, décrit – avec le vocabulaire et le style de l'époque – la procession à laquelle il a pris part. Il souligne la piété des Goréens, mais aussi le désintérêt de l'administration, et des Européens en général, pour cette manifestation ; il précise qu'à Dakar, ce serait carrément une interdiction qui aurait été décrétée, mais on peut douter de cette assertion qu'il n'a, bien sûr, pas pu vérifier.



Pour illustrer un texte qui ne comporte pas d'images, en dehors du portrait de son auteur (reproduit ci-dessus), nous utiliserons trois cartes postales :

- la première, Fortier Photo n°759, où la procession, qualifiée de légendaire, se trouve devant l'église Saint-Charles ;

- sur la seconde, Collection Générale Fortier n°86, la procession passe devant le Camp des Gardes ;

- et une troisième, de Delmas, où la procession passe devant le marché couvert.

Les deux premières datent du début du XX^e siècle (la première, à verso non divisé antérieur à 1904, a été envoyée le 7 janvier 1906) et la troisième est probablement légèrement postérieure.

*

* *

« Le 19 [juin 1892], nous débarquons à Gorée vers 8 heures du matin, le navire allant bien doucement pour éviter un rocher dans lequel un steamer anglais est venu récemment s'enclouer à ne pouvoir se dégager.

L'îlot de Gorée dépend du Sénégal français, tout en jouissant d'une certaine indépendance. Un chenal étroit le sépare de Dakar, tête de ligne d'un chemin de fer qui se termine à Saint-Louis, la capitale.

La côte est la plus poissonneuse de toute l'Afrique, à cause sans doute des déchets de toute nature charriés à la mer par le Sénégal et ses



SÉNÉGAL - GORÉE - Église et Procession - Cette Procession est légendaire (Fortier, phot, Dakar n°759)

affluents. Des requins, des dauphins, des marsouins, d'autres encore, têtes voraces mesurant deux à trois mètres de longueur, fourmillent par centaines et par milliers autour des navires au repos, se précipitant avec la rapidité d'une flèche et laissant après eux une traînée lumineuse.

Dès la tombée de l'ancre, se présente un blanc, un capitaine du port, flanqué d'un nègre, son secrétaire, qui parle parfaitement le français et l'anglais. D'après ces gens, il est impossible de décharger aujourd'hui les marchandises en destination de Gorée : c'est dimanche, l'île entière est catholique, le maire et ses adjoints – tous nègres – doivent présider à la procession du Saint-Sacrement, remise à ce jour ; les insulaires seront heureux de nous voir assister à cette manifestation de leur Foi.

Nous acceptons. À trois heures, nous entendons le salut que suit la procession. Les chants, à deux chœurs, sont exécutés très correctement. Au jubé, les enfants entonnent, soutenus par l'orgue et les instruments en cuivre ; les fidèles rangés dans l'église, hommes et femmes nègres, métis, répondent avec ensemble en un latin très bien articulé.

À la procession, deux de nos Pères suivent en surplis les missionnaires français. Nos Sœurs vont se ranger parmi les religieuses de Cluny qui font défiler les négrillonnes en robe blanche, portant des couronnes, des fleurs, des oriflammes. La marche est ouverte par les garçons, sous la surveillance des Frères de la Doctrine chrétienne. Huit nègres en habit de gentleman – habit noir, cravate blanche, gants de même couleur – portent fièrement un riche baldaquin que suit la foule pieuse : noirs proprement vêtus, négresses dont les robes de soie multicolores rutilent sous le brillant soleil. Et l'imposant cortège se déroule par les rues où toutes les habitations des indigènes sont enguirlandées et pavoisées de la manière la plus gracieuse.

Nous n'emportons cependant de la cérémonie qu'un sentiment de profonde tristesse. Hormis les missionnaires, les religieuses, trois dames européennes et le Consul belge, pas un blanc n'a fait escorte au Dieu de l'Eucharistie ; pas un drapeau ne flotte aux maisons françaises. Les commerçants et les employés, tête couverte, en habits de travail, s'interpellent comme au passage d'une mascarade ; et le soldat placé devant les postes de l'État fait les cent pas sans même retourner la tête.

Il y a plus. À Gorée, ville considérée comme libre, la voie publique n'est pas interdite à Dieu ; mais à Dakar, de l'autre côté du chenal, les manifestations religieuses sont absolument défendues. Et Dakar fut fondé cependant par les missionnaires français ! À jeter les premières constructions, à défricher la brousse, à canaliser les marais, beaucoup tombèrent, terrassés par la malaria. Puis, quand ces travaux eurent assaini la côte en reculant les frontières de la fièvre, le gouvernement français, juif et franc-maçon, vint élever ses marchands sur les tombeaux de ces prêtres martyrs de la civilisation par la foi. Pauvre France, qu'il est loin ce temps où saint Louis, le plus fier de tes rois, s'appelait lui-même "le sergent de Dieu" ! »



Afrique Occidentale - Sénégal - Une Procession à GORÉE
(Collection Générale Fortier, Dakar, n°86)



Sénégal. - Procession à Gorée - Senegal. Processione a Gorea (Delmas, Dakar, n°51)